POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

PLAN D'ACTION 2018-2020

Saint-Colomban
la nature habitée

99 ACTIONS

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE 3
MESSAGE DE M. SÉBASTIEN PROULX 4
MESSAGE DE MME FRANCINE CHARBONNEAU 4
POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES ..... 5 - 8

PLAN D'ACTION 2018-2020
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES ..... 9 - 10
LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE ..... 11 - 20
SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE ..... 21 - 22
DÉPLACEMENTS, TRANSPORT ET SÉCURITÉ ..... 23 - 27
HABITATION 28
COMMUNICATIONS ..... 29 - 33
RESSOURCES HUMAINES 34
REMERCIEMENTS 35

MOT DU MAIRE

Chères Colombanoises,
Chers Colombanois,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous invite à prendre connaissance de la présente Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées lancée le 29 septembre 2017.

Fruit d'un important processus de réflexion et de consultation amorcé au printemps 2016, cette politique constitue une importante mise à jour du document d'orientation précédent datant de 2005. Beaucoup d'eau est passée sous les ponts pendant cette décennie, notre population a profondément changé et même presque doublé. Il nous apparaissait crucial de mettre à jour le portrait de notre population, de nos services et surtout de vos attentes!

La Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées est accompagnée d'un plan d'action qui, tous deux, permettront de guider les orientations de la Ville à travers ses services aux citoyens, ses infrastructures, sa réglementation et ses programmes. Notre objectif : faire de Saint-Colomban une ville qui vous ressemble et vous rassemble, qui répond à vos besoins et qui vous permette de vous épanouir dans votre milieu de vie.

Cette politique jette les bases de Saint-Colomban comme ville plus verte, plus humaine, plus ouverte, plus solidaire, plus innovante et plus sécuritaire au bénéfice de citoyens plus en santé. Elle n'oublie aucun citoyen et offre des réponses tant aux besoins des parents et des enfants, que des aînés et des personnes handicapées. Ambitieux programme? Je dis plutôt « incontournable »!

Bonne lecture.

Jean Dumais
Maire

MESSAGE DE M. SÉBASTIEN PROULX

MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET MINISTRE DE LA FAMILLE

Les familles sont au cœur des engagements de notre gouvernement. C'est pourquoi nous œuvrons à créer, avec nos partenaires, des environnements favorables au développement des enfants et à l'épanouissement des familles dans l'optique de favoriser la réussite éducative de tous.

D'ailleurs, le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales vise à concrétiser notre volonté de soutenir les municipalités et les MRC qui s'investissent dans l'élaboration et la mise en œuvre de telles politiques.

Je me réjouis que vous empruntiez cette voie, Saint-Colomban, pour affirmer votre intention de veiller à la vitalité de votre milieu, et ce, en consolidant votre action, particulièrement, auprès des jeunes et de leur entourage.

Je souhaite que les énoncés de votre Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées soient bénéfiques pour toute votre collectivité, car comme le dit le proverbe : pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village.

Ensemble, assurons à notre relève la chance de réussir en s'impliquant dans leur communauté, en côtoyant des personnes de tous les âges et en participant à des activités positives. Nous en serons tous gagnants.

Bon succès!

Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre de la Famille

MESSAGE DE MME FRANCINE CHARBONNEAU

MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS ET DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Depuis plusieurs années, le Gouvernement du Québec a posé de nombreux gestes pour offrir aux personnes aînées les meilleures conditions possibles pour qu'elles puissent demeurer dans leur milieu de vie et contribuer pleinement au développement économique, social et culturel du Québec.

Le soutien à la démarche Municipalité amie des aînés est au nombre de ces initiatives. En s'engageant dans cette démarche, Saint-Colomban démontre sa détermination à améliorer les conditions de vie des personnes aînées, et c'est l'ensemble de la collectivité qui en bénéficiera. C'est grâce aux initiatives comme la vôtre que nous bâtissons, ensemble, un Québec pour tous les âges.

Vous pouvez être également fiers, chers Colombanois et Colombanoises, d'exprimer votre vision d'une société toujours plus dynamique et plus inclusive, par l'adoption d'une politique municipale tenant compte à la fois des besoins des familles, des aînés et des personnes handicapées.

Je tiens à vous féliciter pour votre engagement exemplaire en faveur du bien-être de tous les citoyens de votre communauté et je vous souhaite des réalisations à la hauteur de vos aspirations!

Francine Charbonneau
Ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation

POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Ville de Saint-Colomban a connu une croissance fulgurante au cours des 10 dernières années. La population y a presque doublé depuis la dernière politique familiale datant de 2005, passant de 8500 citoyens à plus de 16 000 en 2016. Cette explosion démographique a considérablement modifié l'occupation du territoire, mais a surtout eu un impact sur les besoins exprimés par la population en termes de services et d'infrastructures.

Les loisirs, la bibliothèque, l'urbanisme, les travaux publics, le service de sécurité incendie et les communications ont ainsi connu une expansion rapide pour répondre aux besoins grandissants et aux demandes nouvelles d'une population désireuse de bénéficier d'une qualité de vie comparable à celle offerte en milieu urbain, mais ce, dans le cadre champêtre qu'offre Saint-Colomban.

Afin de réévaluer l'adéquation de sa prestation de services en lien avec les attentes et les besoins des citoyens, le conseil municipal a désigné en juin 2016 un comité de travail formé d'élus, d'employés municipaux, de partenaires institutionnels et d'organismes locaux avec pour mandat de mettre à jour sa politique de 2005.

Ayant franchi le cap des 15 000 habitants au cours des dernières années, la Ville se devait également d'adopter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées, une exigence légale du gouvernement québécois. Par ailleurs, Saint-Colomban ne disposait pas à ce jour de politique relativement à la population aînée.

Dans une optique d'inclusion et afin d'obtenir un portrait global de la population et une vue d'ensemble cohérente de sa prestation de services, et de proposer des actions qui puissent dans la mesure du possible bénéficier à plus d'un groupe-cible – idéalement faire d'une pierre trois coups en somme –, la Ville a fait le pari audacieux de lancer les travaux de la présente Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées regroupant dans un même document d'orientation ces trois groupes-cible.

Pour l'épauler dans sa réflexion, le comité a pu bénéficier de l'expertise du Carrefour action municipale et famille, mandaté par le ministère de la Famille. Ce dernier a généreusement contribué à soutenir financièrement le développement de la présente Politique.

Il était important pour le comité que ses recommandations soient solidement ancrées sur la réalité de la population et sur ses besoins. Pour s'en assurer, un vaste chantier de consultation mené par l'Institut du Nouveau Monde a été lancé à l'hiver 2017. Plus de 500 citoyens y ont participé, que ce soit via un sondage en ligne ou par des groupes de discussion. Le comité s'est assuré que tous les groupes d'âge soient atteints et consultés.

La Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées et le plan d'action qui l'accompagne permettront de guider les orientations de la Ville à travers ses services, ses infrastructures, sa réglementation et ses programmes, et de mobiliser ses partenaires afin d'offrir aux Colombanoises et aux Colombanois le milieu de vie inclusif, dynamique, soucieux des saines habitudes de vie, sécuritaire et innovant auquel ils sont en droit de s'attendre et que les élus, le personnel municipal, les organismes et les partenaires du milieu sont déterminés à leur procurer.

QUELQUES DÉFINITIONS

Afin d'asseoir ce document sur des bases et un vocabulaire communs, et d'assurer la cohérence des orientations et des actions à venir, il importe dans un premier temps de définir les concepts-clés que sont la famille, les aînés et les personnes handicapées.

Famille

La famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles, notamment les familles traditionnelles, monoparentales, recomposées, homoparentales, d'accueil, etc.

La Ville de Saint-Colomban considère la famille comme étant tout groupe parent-enfant, quel que soit l'âge des personnes, uni par des liens multiples pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie, et ce, momentanément ou de façon permanente.

La famille constitue le milieu privilégié du développement affectif, personnel et social des individus et fait appel à une solidarité naturelle à travers les générations.

Personne aînée

Les aînés forment un groupe hétérogène et occupent une place déterminante au sein de la société, de la communauté et de la famille. Ils exercent un rôle essentiel dans la collectivité en raison de leur expérience de vie.

Que les aînés soient autonomes ou vulnérables, leur désir de mener leur vie à leur guise, d'intégrer divers groupes sociaux ou de bénéficier des services d'organismes communautaires doit primer.

Le volet aînés du plan d'action reflète les besoins, intérêts, droits et aspirations des aînés et tient compte de la situation de chacun : travailleur, retraité, parent, grand-parent, etc.

Pour les fins de tarification uniquement, l'âge d'une personne aînée est fixé à 60 ans et plus.

Personne handicapée

Selon la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, c. E-20.1, article 1. g), une personne handicapée est :

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »

Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne aînée.

En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.

VALEURS

La Ville de Saint-Colomban priorise dans la Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées des valeurs cardinales qui ont été validées à l'intérieur du processus de consultation comme étant des valeurs importantes largement partagées au sein de la population.

Ainsi, la Politique priorise **le dynamisme de la communauté, l'avant-gardisme et l'innovation** de même que l'**exemplarité** afin de faire de Saint-Colomban un milieu de vie unique, passionnant pour ses citoyens et exemplaire aux yeux des autres villes en mettant de l'avant les meilleures et les plus innovantes pratiques.

Au plan social, elle préconise **l'équité et l'égalité**, de même que **l'ouverture et la solidarité**, ainsi que **le respect et le civisme**, que ce soit dans la prestation de services municipaux ou entre citoyens.

La santé et les saines habitudes de vie ainsi que **la sécurité** au sens large – tant dans les déplacements qu'au domicile – complètent la cartographie des valeurs cardinales de cette politique.

CHAMPS D'INTERVENTION

Afin de concentrer les actions de la Ville sur les axes prioritaires, la Politique cible les champs d'intervention suivants :

- **Les communications** avec les citoyens, par le biais des médias sociaux, de l'affichage, du bulletin municipal ou de son site Internet;
- **Les loisirs, la culture et la vie communautaire**, en soutenant notamment les organismes offrant des services aux familles, aux aînés et aux personnes handicapées;
- **L'aménagement du territoire et les infrastructures**, en ciblant la sécurité du milieu, l'environnement, l'urbanisme, le logement et les travaux publics;
- **La sécurité publique**, regroupant les services de sécurité incendie et de police;
- **Les services régionaux** que sont le transport en commun, l'éducation, les services sociaux, l'aménagement et les écocentres.

GRANDES ORIENTATIONS

Le plan d'action de la Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées découle directement de grandes orientations déterminées par le comité et validées par le processus de consultation.

La Politique vise à **procurer un cadre de référence à l'administration municipale** afin que ses actions soient cohérentes et orientées sur les besoins réels de la population. De telle sorte qu'elle cible également **l'adaptation des services et des activités aux besoins** des familles, des aînés et des personnes handicapées en tenant compte notamment de la croissance de la population.

La Ville souhaite **promouvoir les saines habitudes de vie** afin de s'assurer d'une population active et en santé, et **valoriser le vieillissement actif**, tant physique que social, afin que les aînés maintiennent leur qualité de vie tout au long de leur vie à Saint-Colomban. Elle entend aussi **adopter des mesures qui favorisent l'équité, l'égalité et l'inclusion sociale** afin que tous et chacun se sentent heureux et faisant partie d'un milieu accueillant et soutenant.

Au plan des communications, la Politique vise à **insuffler une fierté et un sentiment d'appartenance de la population envers sa ville** – notamment en renforçant l'image de marque de Saint-Colomban –, et **bonifier la diffusion d'information** relative aux divers services et ressources offerts sur le territoire aux familles, aux aînés et aux personnes handicapées.

Favoriser la concertation, le partenariat et la complémentarité des intervenants sur le territoire dans tous les dossiers ayant un impact sur les familles, les aînés et les personnes handicapées constitue un champ privilégié en ce sens que la Ville ne peut qu'avoir un impact limité sur la qualité de vie de ses citoyens sans la collaboration et l'apport concerté de ses partenaires, qu'il s'agisse d'institutions ou encore d'organismes locaux ou régionaux.

Parce qu'on ne peut créer une communauté forte et unie lorsque ses résidents ne sont que de passage l'espace de quelques années, la Ville veut **favoriser la rétention des nouvelles familles et des aînés, ainsi que leur intégration dans la communauté.**

La Politique vise finalement à **valoriser le rôle des parents et des proches aidants** et à **soutenir la contribution sociale** des familles, des aînés et des personnes handicapées en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour répondre à leurs besoins.

L'apport des parents, des proches aidants et des citoyens est essentiel à la cohésion sociale de la communauté ; Saint-Colomban se doit de les appuyer pour leur permettre de jouer leur essentiel rôle social, notamment auprès des citoyens plus vulnérables.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES

CONSTAT

Même si le sondage indique un niveau assez élevé de satisfaction (près de 70 %) à l'égard des services municipaux et de la présence de parcs et de milieux naturels, il est toujours possible de travailler à des améliorations, notamment dans une perspective d'accessibilité et de développement.

Les enjeux associés à la mobilité active et à la sécurité des déplacements sont omniprésents dans les résultats de l'ensemble des activités de consultation. L'absence de trottoirs, d'accotements et de pistes cyclables, jumelée à la densité et à la vitesse de la circulation automobile, affectent fortement le sentiment de sécurité des participants et leur capacité de profiter pleinement de leur milieu de vie.

OBJECTIF

Améliorer l'accessibilité physique des lieux municipaux tant pour les familles, les aînés et les personnes handicapées.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Assurer l'accessibilité universelle dans les parcs, bâtiments et aménagements en identifiant les lacunes et en proposant des corrections selon les priorités déterminées	**F** **A** **PH**	Service des sports et loisirs
Évaluer avec un organisme l'offre de fauteuils roulants pour les jeux d'eau	**PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
Aménager un trottoir entre l'OMH et la côte Saint-Paul (montée de l'Église)	**F** **A** **PH** **SHV**	Travaux publics

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES

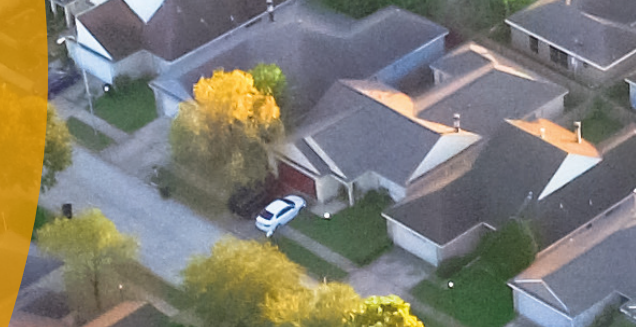

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer l'aménagement du terrain des scouts au parc de la Volière pour y pratiquer du camping et de l'hébertisme pour les jeunes	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Poursuivre la mise en œuvre du diagnostic réalisé en 2016 avec Vélo-Québec (À pied, à vélo, ville active) en collaboration avec des usagers	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Bonifier la signalisation des stationnements pour personnes handicapées dans les commerces, les lieux publics et les bâtiments municipaux	**A** **PH**	Service des travaux publics
S'assurer d'un dégagement latéral suffisant des cases de stationnement pour personnes handicapées via la réglementation	**A** **PH**	Service d'aménagement, environnement et urbanisme

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

CONSTAT

Les besoins des Colombanois en ce qui a trait aux activités physiques intérieures et extérieures sont en pleine croissance. Les participants aux consultations souhaitent voir l'offre d'activités et d'infrastructures sportives et de loisirs (piscine, aréna, plateaux sportifs intérieurs et extérieurs) être bonifiée dans les prochaines années.

OBJECTIF

Consolider la programmation des activités culturelles et de loisirs en vue de favoriser les liens familiaux et intergénérationnels, de même que la participation des personnes handicapées.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Poursuivre l'initiation aux activités sur glace (animation et prêt d'équipements) en favorisant le jeu multigénérationnel	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Redynamiser la maison des jeunes pour offrir une programmation diversifiée et attractive	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Développer une programmation d'activités culturelles pour les ados	**F**	Service des sports et loisirs
Organiser des sorties à l'extérieur de Saint-Colomban pour les ados (ex. La Ronde)	**F**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer la mise en place d'une activité d'aide aux devoirs à la bibliothèque en collaboration avec des aînés du milieu	**F** **A**	Service de la bibliothèque
Poursuivre et développer des activités sportives d'initiation (ex. parkour, hockey, skateboard, BMX)	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Promouvoir la bibliothèque comme « troisième lieu » non silencieux et convivial	**F** **A**	Service de la bibliothèque
Viser l'intégration active d'aînés lecteurs à l'heure du conte	**F** **A**	Service de la bibliothèque
Favoriser la tenue d'activités pour parents et pour enfants avec horaire commun ou parents-enfants (ex. : Kangoo-jump)	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs Service de la bibliothèque
Évaluer l'opportunité de rendre le corridor à l'intérieur du Centre récréatif plus convivial pour en faire un lieu d'échange pour les parents accompagnateurs et leurs enfants	**F**	Service des sports et loisirs
Mener un sondage pour bonifier le choix de cours et activités offerts par la municipalité et ses partenaires	**F** **A** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

CONSTAT

Les coûts associés aux loisirs peuvent être un frein pour les familles nombreuses ou les ménages à faible revenu. Malgré les efforts déployés par la municipalité pour offrir des activités à un coût abordable ou nul, celle-ci n'a aucun contrôle sur le coût des activités offertes par ses partenaires.

OBJECTIF

Améliorer l'accessibilité financière des activités de loisirs.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Bonifier l'offre d'activités gratuites et ouvertes dans les parcs ou lieux publics	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs Service de la bibliothèque
Poursuivre le soutien financier aux jeunes provenant de familles défavorisées pour assurer leur accès aux loisirs et aux sports	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Maintenir les coûts décroissants du camp de jour, du hockey, du soccer et du baseball en fonction de la taille de la famille	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Amorcer une concertation avec les fournisseurs privés pour la mise en place d'une structure de coûts décroissants selon le nombre de participants dans la famille, ainsi que l'uniformisation des coûts et du processus d'inscription	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Poursuivre et promouvoir davantage le programme d'aide financière de la municipalité pour l'inscription à des activités de loisirs hors territoire (Politique de soutien sports et culture)	**F** **A** **SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Maintenir le programme de bourses pour les athlètes d'élite	**F** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
Poursuivre les activités de hockey cosom organisées par les pompiers à la caserne 2 durant la saison estivale	**F** **SHV**	Service de sécurité incendie

CONSTAT

Peu d'activités sont offertes pour les 0-5 ans sur le territoire alors que la demande pour ces activités est forte.

OBJECTIF

Consolider la programmation en faveur du développement des 0-5 ans en concertation avec les parents et les intervenants.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Développer une programmation d'activités 0-5, surtout l'hiver	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs Service de la bibliothèque
Mettre en place le dodo des toutous à la bibliothèque pendant la nuit pour les 0-5 ans	**F**	Service de la bibliothèque

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

CONSTAT

Selon le rapport de consultation, l'offre de services et d'activités de la Ville à l'intention de sa population aînée, de même que l'implication de celle-ci dans la vie sociale et communautaire font face à des défis sur les plans de la mobilisation, de la participation et de la communication.

OBJECTIF

Favoriser le vieillissement actif et la participation sociale des aînés.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Voir à la mise en place d'activités de l'Université du 3e âge (UTA) à Saint-Colomban	**A**	Service des sports et loisirs Service de la bibliothèque
Promouvoir les activités régionales de l'UTA auprès des aînés de 50 ans et +	**A**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Évaluer l'opportunité d'offrir un lieu de rencontre pour les aînés	**A** **SHV**	Direction générale
Développer une programmation d'activités ponctuelles pour aînés sans engagement régulier (ex. conférences, karaoké, etc.)	**A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Favoriser la mise sur pied de dîners communautaires pour aînés sur une base régulière	**A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Promouvoir la marche et augmenter le sentiment de sécurité des aînés en les incitant à posséder un chien en maintenant, pour les 60 ans et +, la gratuité des médailles de chiens	**A** **SHV**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Inciter les aînés à mener des activités physiques et sociales en maintenant le partenariat avec le Quartier 50+	**A** **SHV**	Service des sports et loisirs

CONSTAT

Peu de loisirs sont offerts aux personnes handicapées et celles-ci participent peu aux activités générales offertes par la Ville. L'appareil municipal est peu informé de leur réalité et de leurs besoins.

OBJECTIF

Favoriser la participation des personnes handicapées et sensibiliser la population et l'appareil municipal à leur réalité.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Maintenir le programme d'accompagnement en camp de jour par des animateurs spécialisés pour les jeunes	**F** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
S'engager à prioriser des lieux accessibles aux personnes handicapées pour la tenue de cours et d'ateliers offerts par la Ville	**F** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
Sensibiliser les fournisseurs de cours et ateliers à la réalité des personnes handicapées	**F** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Assurer l'achat de livres adaptés (livres audio et livres à gros caractères) et promouvoir la collection Louis-Braille	**F** **A** **PH**	Service de la bibliothèque
Maintenir et intensifier la collaboration avec le Mouvement des personnes handicapées Saint-Colomban/Saint-Canut	**F** **PH**	Service des sports et loisirs
Poursuivre le partenariat avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides et communiquer davantage les activités offertes et les dates d'inscription	**PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
Identifier les activités accessibles aux personnes en fauteuil roulant dans les communications	**PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Doter les parcs municipaux de balançoires pour personnes handicapées	**F** **PH**	Service des sports et loisirs
Organiser des activités de sensibilisation envers les personnes handicapées	**A** **PH** **F**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Créer une catégorie de requêtes répertoriant les plaintes et requêtes des personnes handicapées afin de mieux cerner les besoins de cette clientèle et s'assurer de son utilisation	**A** **PH**	Direction générale (technologies de l'information)
Souscrire aux principes d'approvisionnement accessible en se questionnant, lors de l'achat ou de la location de biens et de services, sur la convivialité et la facilité d'utilisation de ces derniers pour les personnes handicapées	**A** **PH**	Direction générale

CONSTAT

Le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants est plus faible que celui des résidents de longue date.

OBJECTIF

Mieux accueillir les nouveaux résidents ainsi que les nouveau-nés.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Relancer le brunch annuel des nouveaux résidents et y présenter les services municipaux et sociocommunautaires	**F** **A** **PH**	Service des sports et loisirs
Poursuivre les programmes « Une naissance, un arbre » et « Une naissance, un livre » et en faire un événement de rencontre pour les parents de nouveau-nés	**F**	Service des sports et loisirs

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Promouvoir les services et programmes de la Ville à travers les visites VIP de Parcours d'enfants	**F**	Service des communications et des relations avec les citoyens

CONSTAT

De nombreux aînés sont à la recherche d' « hommes à tout faire », principalement pour l'entretien extérieur. Plusieurs aînés ne sont pas familiers avec les nouvelles technologies et les plateformes d'échanges de services (ex. Kijiji). À l'inverse, les jeunes ne sont pas portés à consulter les annonces classées. Ces derniers ont par ailleurs des opportunités d'emploi limitées dans la région.

OBJECTIF

Développer de meilleurs outils de collaboration et communication entre aînés et adolescents.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Mettre sur pied un projet pour arrimer les besoins en menus travaux des aînés avec l'offre de travail des jeunes en partenariat avec un organisme du milieu	**A** **F**	Direction générale
Offrir du soutien informatique aux aînés par des ados	**A** **F**	Service de la bibliothèque

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION SOCIALE ET APPARTENANCE

CONSTAT

Les événements qui offrent des occasions de socialisation sont très courus par les familles. Les jeunes parents sont de plus en plus pressés et la préparation du souper est jugée comme étant l'élément le plus stressant de la conciliation travail-famille.

OBJECTIF

Favoriser les liens à l'intérieur de la communauté entre les familles, les aînés et les personnes handicapées.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Offrir des soupers communautaires à très faible coût, ouverts à toute la population	**F** **A** **PH** **SHV**	Service des sports et loisirs
Promouvoir la prise en charge par la communauté de fêtes de voisins, et offrir gratuitement des services et de l'équipement	**F** **A**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

CONSTAT

Les jeux libres sont appréciés et bénéfiques pour les familles, notamment parce qu'ils nécessitent peu d'organisation et qu'ils se pratiquent à coût nul, outre l'équipement requis pour certaines activités sportives.

OBJECTIF

Favoriser le jeu libre et l'activité physique.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Implanter des coffres d'équipements de jeux dans les parcs	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs
Soutenir l'accès à des équipements sportifs pour les familles à faible revenu	**F** **SHV**	Service des sports et loisirs

CONSTAT

Sans être considéré comme un désert alimentaire, peu de commerces d'alimentation offrant des produits frais sont présents sur le territoire. Les événements tenus par la municipalité offrent davantage de nourriture rapide que d'aliments santé.

OBJECTIF

Soutenir les familles, les aînés et les personnes handicapées dans leur volonté d'opter pour une saine alimentation et la pratique d'activités physiques.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer l'opportunité de mettre sur pied, en partenariat avec un organisme, une distribution de paniers bio ou de légumes frais	**F** **A** **SHV**	Jardin collectif

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer l'opportunité de mettre en place un marché public occasionnel	**F** **A** **SHV**	Jardin collectif
Poursuivre l'expansion du jardin collectif et implanter des platebandes comestibles et des arbres fruitiers sur le territoire	**F** **A** **SHV**	Jardin collectif
Poursuivre et améliorer l'offre d'aliments santé dans les événements et au camp de jour (incluant l'offre alimentaire des organismes)	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Offrir des fruits gratuits à la bibliothèque	**F** **A** **SHV**	Service de la bibliothèque
Poursuivre l'offre d'événements en lien avec la santé (Fête hivernale, Défi 5/30, etc.)	**F** **A** **SHV**	Service des sports et loisirs
Mettre à jour la politique de communication de la municipalité afin d'interdire les commandites et publicités qui ne sont pas en accord avec les saines habitudes de vie	**SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

DÉPLACEMENTS, TRANSPORT ET SÉCURITÉ

CONSTAT

L'amélioration de l'offre de transport en commun et adapté pour se déplacer entre les villes du territoire pour divers besoins a suscité plusieurs commentaires de la part des adolescents et des aînés participant aux groupes de discussion lors des consultations. En ce qui concerne l'offre de service de transport collectif, 72 % des répondants affirment qu'elle ne correspond pas à leurs besoins.

Les Colombanois expriment un sentiment de sécurité satisfaisant par rapport à la majorité des lieux publics et privés qu'ils fréquentent. Le portrait diffère lorsqu'il est question du sentiment de sécurité lors des déplacements à vélo, à pied et dans une moindre mesure en automobile.

OBJECTIF

Favoriser les déplacements actifs.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Travailler à la mise en place d'un projet trottibus pour se rendre à l'école	**F** **A** **SHV**	Direction générale
Évaluer les sites potentiels pour l'ajout de supports à vélos	**F** **SHV**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

DÉPLACEMENTS, TRANSPORT ET SÉCURITÉ

CONSTAT

La sécurité dans les déplacements à pied ou à vélo a été identifiée comme le principal enjeu dans le sondage réalisé auprès de la population.

OBJECTIF

Améliorer la sécurité du milieu et des déplacements à pied ou à vélo.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer la possibilité de brigades citoyennes dans les sentiers multifonctionnels (ex. aînés bénévoles)	**F** **A** **SHV**	Direction générale
Réaliser un lien cyclable et multifonctionnel entre Saint-Colomban et Saint-Jérôme	**F** **A** **SHV**	Direction générale
Cartographier la totalité du réseau cyclable et diffuser plus efficacement cette information auprès de la population	**F** **A** **SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Mieux baliser sur le terrain le réseau cyclable et les interconnexions	**F** **A** **SHV**	Direction générale
Améliorer la signalisation routière visant la sécurité et les mesures d'apaisement de la circulation aux endroits stratégiques	**F** **A**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Mieux identifier les zones de parc et la limite de vitesse prescrite	**F** **A**	Direction générale
Offrir gratuitement ou à faible coût des formations en premiers soins à la population et mettre à profit les nouvelles technologies pour répondre aux situations urgentes	**F** **A** **PH**	Service de sécurité incendie
Mettre un bureau partagé à la dispostion du Service de police de Mirabel en vue d'une présence ponctuelle afin d'offrir un accès direct aux policiers, augmenter leur visibilité et améliorer le sentiment de sécurité.	**F** **A** **PH**	Direction générale
Effectuer une campagne de sensibilisation à intervalles réguliers expliquant les panneaux de signalisation routière pour personnes malentendantes	**F** **PH** **SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

CONSTAT

Le sondage réalisé identifie une forte insatisfaction quant à l'inadéquation entre les besoins de la population et le service offert par le Transport adapté collectif MRC Rivière-du-Nord (TAC MRC RDN). 98 % de la population utilise prioritairement un véhicule automobile pour se déplacer.

OBJECTIF

Améliorer les moyens de transports, notamment pour les adolescents, afin entre autres d'épauler les parents dans leur rôle de parents-taxis. Favoriser les moyens de transport écologiques et économiques.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Créer un comité consultatif pour l'amélioration du transport en commun (horaire, parcours, fonctionnement)	**F** **A** **PH**	Direction générale
Évaluer la gratuité ou la réduction du coût du service du Transport adapté collectif MRC Rivière-du-Nord	**F** **A** **PH**	Direction générale
Évaluer l'opportunité de pérenniser le projet pilote de ligne de transport collectif aux heures de pointe (St-Colombus)	**F** **PH**	Direction générale
Évaluer la mise sur pied de méthodes alternatives de transport mettant à profit les nouvelles technologies	**F** **A** **PH**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

DÉPLACEMENTS, TRANSPORT ET SÉCURITÉ

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Évaluer la possibilité de rendre disponibles des véhicules électriques municipaux en location	**F** **A**	Direction générale
Augmenter la promotion du service du Transport adapté collectif MRC Rivière-du-Nord et du St-Colombus dans l'éventualité où le projet pilote est reconduit	**F** **A** **PH** **SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

HABITATION

CONSTAT

Les participants ont fait état de leur appréciation pour les espaces verts, la tranquillité et l'accès à la nature que leur procure Saint-Colomban. Ces éléments justifient en bonne partie leur choix de s'y installer. Toutefois, l'offre de logements pour aînés est anémique, ce qui compromet leur projet de vieillir à Saint-Colomban.

OBJECTIF

Travailler à la rétention des aînés dans la municipalité.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Favoriser l'émergence de projets de résidences privées ou coopératives pour les aînés, notamment en ajustant la réglementation municipale et en identifiant des terrains propices	**A**	Direction générale
Adapter la réglementation afin que les projets de logements locatifs incluent un pourcentage minimal de logements adaptés ou adaptables	**A** **PH**	Service d'aménagement, environnent et urbanisme
Prendre contact avec les ressources de soins à domicile en vue d'évaluer les besoins pour un local à l'hôtel de ville pour accueillir une ressource occasionnelle en maintien à domicile	**A** **PH**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

COMMUNICATIONS

CONSTAT

Lors des groupes de discussion, les aînés ont identifié une méconnaissance des activités, groupes communautaires et programmes offerts sur le territoire.

OBJECTIF

Favoriser la diffusion d'information aux aînés du territoire, notamment par des événements rassembleurs.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Mettre sur pied un événement annuel destiné aux aînés (ex. salon des aînés, fête des aînés, etc.)	**A**	Service des sports et loisirs
Collaborer avec les divers intervenants en maintien à domicile des aînés afin d'assurer la cohésion des ressources et communiquer ces ressources aux citoyens (ex. bottin des ressources)	**A**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

COMMUNICATIONS

CONSTAT

Tous les groupes de population approchés dans le processus de consultation ont communiqué un intérêt certain à être plus souvent mis à contribution dans le processus de prise de décision municipal.

OBJECTIF

Augmenter la participation citoyenne des familles, des aînés et des personnes handicapées.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Poursuivre et bonifier le programme de conseil jeunesse. Voir à y faire participer davantage de jeunes, par exemple via l'organisation d'une élection jeunesse	**F**	Direction générale
Mettre sur pied un comité citoyen permanent des aînés	**A**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Identifier des actions de communication en littératie politique afin de démystifier la politique municipale (ex. Rigaud)	**F** **A**	Service du greffe

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

CONSTAT

Le site web de la Ville est désuet et complique l'accès à l'information recherchée. Celui-ci ne permet pas d'agir comme vitrine de la programmation de loisirs et de culture, notamment en offrant un calendrier attrayant. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à utiliser les appareils mobiles pour accéder à internet; l'offre de WiFi gratuit permet de lutter contre l'exclusion numérique.

OBJECTIF

Rendre plus accessibles les moyens de communication de la municipalité.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Implanter le WiFi gratuit dans une portion du noyau villageois	**F** **A**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Refonte du site web pour le rendre plus convivial et attrayant, faciliter l'accès à l'information recherchée en mettant à profit des outils géoréférencés	**F** **A**	Service des communications et des relations avec les citoyens
S'assurer de l'accessibilité du site web aux non-voyants et aux personnes ayant des troubles de la vue	**A** **PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Publiciser le service de télécommunication pour personnes sourdes et malentendantes au Centre d'urgence 911	**A** **PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

CONSTAT

Les familles sont en forte progression à Saint-Colomban, 4e plus jeune ville du Québec. Les aînés, quoique discrets, sont nombreux et désirent que la Ville leur fasse plus de place dans sa programmation.

OBJECTIF

Promouvoir la famille et les aînés dans la communauté.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Promouvoir certaines fêtes et mois thématiques ou événements à portée nationale liés à la famille, aux aînés, aux personnes handicapées ou aux saines habitudes de vie (ex. Fête de la famille, Fête de la paternité, Défi 5/30, etc.)	**F** **A** **PH** **SHV**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Amorcer le processus d'obtention de l'accréditation Ville amie des enfants	**F**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Projeter une image diversifiée de la population dans les outils de communication	**F** **A** **PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Poursuivre la campagne visant à recruter des modèles citoyens pour les outils de communication	**F** **A** **PH**	Service des communications et relations avec les citoyens

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

COMMUNICATIONS

CONSTAT

L'information concernant les ressources du milieu est dispersée et difficilement accessible.

OBJECTIF

Améliorer la connaissance des ressources du milieu et les programmes municipaux tant pour les familles, les aînés et les personnes handicapées.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
Développer avec les partenaires du milieu un répertoire des services offerts à la communauté	**F** **A** **PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Intégrer davantage les activités des partenaires du milieu au calendrier Internet des activités de la municipalité, ainsi que dans le bulletin municipal	**F** **A** **PH**	Service des communications et des relations avec les citoyens
Poursuivre et mieux faire connaître le programme des couches lavables, notamment par le biais d'un atelier-conférence.	**F**	Service d'aménagement, environnement et urbanisme

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

RESSOURCES HUMAINES

CONSTAT

La Ville de Saint-Colomban ne compte aucune personne handicapée parmi ses effectifs; les bureaux de l'hôtel de ville sont en majeure partie inaccessibles aux employés en fauteuil roulant ou à mobilité réduite.

OBJECTIF

Favoriser l'égalité des chances à l'emploi et assurer le maintien à l'emploi des employés ayant des limitations physiques.

ACTIONS	CIBLES	RESPONSABLES
S'engager, dans la mesure du possible, à adapter les fonctions du poste de toute personne salariée dont la condition physique changerait	**A** **PH**	Direction générale
Modifier la politique d'embauche pour s'assurer de favoriser l'emploi de personnes handicapées	**A** **PH**	Direction générale

F = Famille **A** = Aînés **SHV** = Saines habitudes de vie **PH** = Personnes handicapées

REMERCIEMENTS

ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES :

Jean Dumais, maire

Steve Gagnon, conseiller municipal, responsable des sports, des loisirs, de la famille, des aînés et des personnes handicapées

Frédéric Broué, directeur général adjoint

David Gauvin, coordonnateur du Service des sports et loisirs

Mélanie Brault, responsable du Service de la bibliothèque

Maxime Dorais, conseiller aux communications et relations avec les citoyens

Marc-André Plante, Carrefour action municipale et famille

Richard Martin, Carrefour action municipale et famille

Bruno Godin, Institut du Nouveau Monde

Anouk Lavoie-Isebaert, Institut du Nouveau Monde

Annie Leroux, CISSS des Laurentides

Brigitte Camden, CISSS des Laurentides

Alicia Gravel, CISSS des Laurentides

Johanne Michaud, CISSS des Laurentides

Caroline Légaré, Courant-Nord

François Landry, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Maxime Bronquard-Pharand, Office des personnes handicapées du Québec

Annie Tousignant, 63e groupe scout

Jocelyne Mainville, Mouvement des personnes handicapées Saint-Colomban / Saint-Canut

Jacques Gagnon, Université du troisième âge Laurentides

Normand Beauséjour, Centre d'entraide de Saint-Colomban

Anne-Marie Bonneville, Parcours d'enfants

Johannie Croteau, Parcours d'enfants

Janie Ducharme, Parcours d'enfants

Pierre Mainville, athlète paralympique et résident

Linda Leduc, Club de l'Âge d'Or de Saint-Colomban

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Ce document a été produit en 2017

Imprimé sur du papier 100 % postconsommation.

POLITIQUE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

HÔTEL DE VILLE : 330, montée de l'Église, Saint-Colomban (Québec) J5K 1A1
Tél.: 450 436-1453 | Téléc. : 450 436-5955 | Courriel : info@st-colomban.qc.ca | **ST-COLOMBAN.QC.CA**

Saint-Colomban
la nature habitée